N° 3586 N° 148

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

QUINZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 19 novembre 2020

Enregistré à la Présidence du Sénat le 19 novembre 2020

PROJET DE LOI

relatif au retour de biens culturels à la République du Bénin et à la République du Sénégal,

RÉSULTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE

Voir les numéros :

Assemblée nationale (15^e législature): 1^{re} lecture: 3221, 3387 et T.A. 486.

Sénat : 1^{re} lecture : **15**, **91**, **92** et T.A. **19** (2020-2021).

Commission mixte paritaire: 147 (2020-2021).

Résultat des travaux de la commission mixte paritaire

Réunie le jeudi 19 novembre 2020, la commission mixte paritaire a constaté ne pouvoir parvenir à élaborer un texte commun sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au retour de biens culturels à la République du Bénin et à la République du Sénégal.